



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/04/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2018-AAA-DP-01213

1. Intitulé du projet

Aménagement de la déviation du chemin de Chameau sur la commune de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire - Jean-Michel CATELINOIS

RCS / SIRET

2126032450001

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières	Construction de routes classées dans le domaine public routier de la commune, d'une longueur de 460ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une nouvelle voie pour la déviation du chemin de Chameau, sur un linéaire d'environ 460ml

La réalisation de ce projet doit permettre de sécuriser un croisement accidentogène entre l'actuel Chemin de Chameau et la Route Départementale 59.

4.2 Objectifs du projet

1 - Sécuriser les circulations, principalement le carrefour existant entre la RD59 et le chemin de Chameau
La nouvelle voie de liaison permettra de supprimer ce croisement, sans perturber la desserte du quartier de Chameau. Le nouveau tracé permettra par ailleurs de limiter l'usage de cette voie comme déviation du centre de Saint Paul Trois Châteaux.

2 - Prise en compte des cheminements piétons et mode doux

Actuellement le cheminement existant entre la RD59, au niveau du rond point des trufficulteurs et le quartier de Chameau, est un sentier profitant d'un cadre boisé agréable. Il est praticable aisément par des piétons et vélo, et sera préservé dans le cadre du projet d'aménagement.

3 - Maintien du cadre naturel

Le projet nécessitera sur une partie un élargissement du chemin existant, conduisant à supprimer une partie de la végétation présente, principalement sur les parties en broussailles. L'aménagement limitera l'impact sur le cadre naturel, et la suppression de la végétation (particulièrement les arbres de hautes tiges présent le long du cheminement existant qui ne seront pas touché par le tracé de la nouvelle voie) afin de préserver l'aspect paysager.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux comprendront :

- Nettoyage, débroussaillage
- Des terrassements et déblais et en remblais, avec décapage de la terre végétale, apports de grave pour structure de chaussée.
- La réalisation d'une chaussée en enrobé de 4.50m de largeur, avec accotements de 50cm de part et d'autre de la voie.
- L'aménagement d'un cheminement piéton sur une partie du tracé, comprenant des terrassements légers et la réalisation d'un cheminement en grave naturel et terre.
- La réalisation des marquage routiers réglementaires

Moyens mis en oeuvre pour la réalisation des travaux : camions, engins de terrassements (type tracto-pelle, pelle mécanique, compacteur, niveleuse)

Durée des travaux : 2 à 3 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, il s'agira d'une voirie communale, dont la fréquentation moyenne est estimée à 300 à 400 véhicules/jours, principalement pour la desserte locale des quartiers d'habitations proches, ainsi que dans une moindre mesure de transit pour les véhicules légers en trajet quotidien.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Non soumis à une autorisation d'urbanisme.
Pas de procédure administrative connue à ce jour.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'une nouvelle voie : Largeur 4.50m + 0.50m d'accotement de part et d'autre Cheminement piéton en bordure de la voie sur la partie Sud, sur un linéaire d'environ 250m, se raccordant sur le cheminement existant (de type sentier). Longueur : 455m Surface concernée par l'aménagement : environ 3500m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin de Chameau

Commune de SAINT PAUL TROIS
CHATEAUX

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 04° 78' 43" 69 Lat. 44° 34' 23" 45
Point d'arrivée : Long. 04° 78' 88" 86 Lat. 44° 34' 42" 56

Communes traversées :
SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux de carrière (de type grave naturelle), le volume estimé est d'environ 1200 à 1500 m ³ , pour la réalisation de la couche de fondation de la chaussée
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le nettoyage de talus et de terrain laissé en état de broussailles et de friches, sur l'emprise du projet, mais surfaces limitée (environ 800m ²) en bordure de terrains agricoles. Les espaces végétalisés et embroussaillés en bordures du projet ne seront pas impactés et conservés en l'état.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'élargissement de l'emprise cadastrale actuelle sur les parcelles voisines à vocations agricoles. L'acquisition de terrain sur ces parcelles représente une surface d'environ : 3400 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation, couvert dans le PPRI en aléa moyen à faible sur l'emprise du projet. Pas d'exclusion à la réalisation du projet, si ce n'est un risque de "voie submersible par gros orages". L'imperméabilisation des surfaces liées à la création de la route n'aura pas d'impact, ou un impact minime, sur le fonctionnement hydraulique du secteurs.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comptage routiers effectué sur l'actuel chemin de chameau, représentant un trafic moyen de l'ordre de 330 à 400 véhicules/jours, pour un trafic en horaire de pointe de 50 véhicules/heures. Le report de trafic s'effectue sur quelques centaines de mètres seulement, entre le tracé du chemin de Chameau actuel et le nouveau tracé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié à la circulation, mais sans impact supplémentaire (lié au report du trafic de quelques centaine de mètres), du fait de l'emprise du projet au milieu de terrain à vocation agricole. Impact positif par ailleurs sur une partie des habitations du quartier Chameau, qui se verront éloigné de la nouvelle voie de circulation par rapport à la situation actuelle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liées à la circulation de 300 à 400 véhicules par jour.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liées à la circulation de 300 à 400 véhicules par jour.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de l'emprise est situé en terrain à vocation agricole : élargissement d'environ 3500m ² de l'emprise pour le chemin communal, au dépend de parcelle agricole (sur 5 parcelles concernée, d'une surface totale de l'ordre de 7 à 8 hectare environ)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'emprise nécessaire à la création de la nouvelle voie sera strictement contenu au nécessaire, en dehors de cette emprise, les terrain seront laissés en l'état.

Pour le débroussaillage et nettoyage de la végétation sur l'emprise du projet, les travaux seront préférentiellement réalisé en dehors des périodes de reproduction des oiseaux et de la faune (travaux à prévoir donc principalement en fin d'automne / début d'hiver.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vient s'accoler à un cheminement piéton existant dans un environnement arborée, qui sera préservé.

Il suit le tracé existant sur l'emprise communal, mais nécessite un élargissement sur les espaces agricoles voisins, qui seront empiéter de manière limitée et en bordure de parcelle, sans nuire à leur l'exploitation.

L'emprise du projet reste assez limitée (route de type communale pour la desserte de quartiers)

Quelques impacts en phase chantier mais limitée, les travaux concernant des des aménagement de surface uniquement.

Le projet est située en dehors de zones à enjeux environnementaux, zone de protection, site classé ou autre

Le projet reste techniquement simple, et bien défini, il ne devrait pas nécessiter d'étude environnemental.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport d'état des lieux Plan d'esquisse de l'aménagement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St-Paul-Trois-châteaux

le.

09 Avril 2018

Signature



The signature is a large, stylized cursive mark. Below it is a circular official stamp with the text 'DROIT' and '(Droit)' visible.

